

d'un arbre ou d'un poteau auquel on attachait le criminel.

Crux composita : le pal, pieu pointu, instrument du plus horrible supplice, encore en usage dans l'extrême Orient.

Crux decussata : en forme de X ou croix de Saint-André.

Crux commissa : en forme de T.

Crux capitata ou *immissa* : croix latine, dont la traverse est aux deux tiers de la hauteur du montant.

Crux græca : croix grecque, dont la traverse est à moitié de la hauteur de la tige.

Depuis les temps de Notre-Seigneur, on inventa la croix de Lorraine ou patriarchale avec une double traverse.

Les avis des auteurs ont toujours été partagés et ils le sont encore sur la figure de la vraie Croix. Les uns prétendent qu'elle était en forme de T ; les autres avec une traverse laissant passer la tête de la tige, comme l'usage de la représenter s'en est le plus généralement répandu.....

Dans son remarquable dictionnaire des antiquités chrétiennes, l'abbé Martigny reproduit les opinions contradictoires sur la forme de la croix. "On voit, dit-il, la croix en T tracée sur des tombeaux antiques, et quelquefois le T est accosté de l'A et de l'Ω. On la voit quelquefois employée comme symbole au milieu du nom d'un défunt dans les inscriptions sépulcrales ; comme on y rencontre aussi le XP. Ainsi en est-il dans un marbre du IIIe siècle, trouvé naguère au cimetière de Saint-Calixte : IRETNE.